



## Cultures en serres

### Avertissement No 01 – 11 mars 2013

Plantes ornementales en serre :

- [Manque d'ensoleillement et déshumidification.](#)
- [Surveillance des insectes et des maladies pour les semaines 11 et 12 \(10 au 24 mars 2013\) selon les collaborateurs du réseau.](#)

## ENSOLEILLEMENT FAIBLE ET DÉSHUMIDIFICATION

Les conditions météorologiques neigeuses des 15 à 20 derniers jours ont privé les cultures d'un ensoleillement favorable à la croissance des plantes. De plus, de nombreux producteurs n'ont pas fait de déshumidification dans les serres à cause de l'absence de soleil. Une humidité de l'air trop élevée nuit à la croissance des plantes puisqu'elle en réduit considérablement la transpiration. De plus, la croissance racinaire est limitée, ce qui pourrait occasionner des problèmes plus tard, durant le cycle de production. Finalement, l'assèchement plus lent du substrat, sous ces conditions, favorise la prolifération des mouches de terreau et des maladies racinaires. Le maintien d'un substrat relativement sec, soit à approximativement de 30 à 50 % de sa capacité maximale de rétention d'eau, est une pratique nécessaire lors de conditions de faible intensité lumineuse. Par ailleurs, un substrat maintenu trop sec jumelé à une faible luminosité défavorise la croissance racinaire.

Malgré tous les soins apportés au nettoyage des plantes, aux arrosages parcimonieux et aux applications de fongicides, le contrôle de l'humidité relative en serre par des cycles de chauffage et de ventilation est de toute première importance tout au long de la journée, mais particulièrement critique en fin de journée au coucher du soleil. La pratique de la ventilation-chauffage contribue à favoriser un séchage plus rapide du substrat et permet donc de revenir plus rapidement au niveau optimal d'humidité de substrat après une irrigation des plantes. Elle permet aussi d'éviter l'atteinte de points de rosée au coucher du soleil. Dans les entreprises où le contrôle de l'environnement est informatisé, le système doit être programmé pour maintenir une humidité relative de l'air oscillant entre 75 et 85 % en tout temps après la transplantation des cultures dans leur contenant final. Lorsque l'opération de chauffage-ventilation est contrôlée manuellement et que la culture a été récemment implantée dans le contenant final, on introduit de l'air frais (ouverture de la ventilation naturelle, des portes, fan-jet, pression positive, etc.) dans la serre durant une période de temps suffisante pour que la température de la serre soit abaissée légèrement au-dessous du point de consigne, de façon à ce que les fournaies démarrent et ramènent la température de la serre au point de consigne. Dès que les fournaies se remettent en marche, on peut cesser l'introduction d'air frais. Dans tous les cas, il faut s'assurer d'éviter les courants d'air froid directement sur les cultures récemment implantées. Dépendamment de la température extérieure et de la quantité de plantes présentes dans la serre, cette opération peut devoir être répétée à plusieurs reprises durant la journée. Cette pratique implique des coûts supplémentaires de chauffage, mais constitue la seule façon d'assurer une croissance adéquate des cultures tout en facilitant la régie des irrigations et en limitant l'incidence des maladies foliaires.

En période de faible intensité lumineuse, il vaut mieux limiter les apports trop importants de fertilisants riches en ammonium et/ou urée. Lorsque la fertilisation est requise, il faut favoriser des formulations riches en nitrate et prévoir des applications d'engrais à forte teneur en calcium lorsque le soleil sera de retour, surtout si le niveau d'enracinement des cultures est faible. En période de faible ensoleillement, il faut aussi résister à la tentation de trop fertiliser les cultures destinées aux ventes du mois de mai, l'important étant plutôt de favoriser une croissance racinaire importante en début de production. L'utilisation de régulateurs de croissance permet de limiter l'effet d'étiollement dans ces conditions de culture et d'obtenir ainsi des plants plus compacts.

## INSECTES

### Aleurodes ou mouches blanches

Les deux espèces de mouche blanche présentes au Québec sont l'aleurode des serres (*Trialeurodes vaporariorum*) et l'aleurode du poinsettia (*Bemisia argentifolii* = *Bemisia tabaci* souche B). Ces espèces sont à surveiller actuellement sur le lantana, le fuschia, le géranium régale, l'hibiscus, le gerbera, le brugmansia et autres espèces. Sachez différencier les espèces présentes dans votre exploitation. Il existe à ce sujet plusieurs références pouvant vous aider, comme le bulletin d'information [No 03](#) du 1<sup>er</sup> février 2013. Si les méthodes de contrôle habituellement utilisées et efficaces ne donnent pas de bons résultats, il pourrait s'agir de la souche Q de l'aleurode du poinsettia nouvellement identifiée au Québec (voir le bulletin d'information [No 05](#) du 6 février 2013).

### Pucerons

Ils sont observés actuellement sur l'argyranthemum, le dipladenia, l'étoile de Bethléem (*Solanum jasminoides*), l'hibiscus, la menthe, le pennisetum et la sauge. Portez une attention particulière aux mauvaises herbes et aux plantes hivernées, car elles sont un réservoir d'où émergeront des adultes ailés.

### Tarsonèmes

Les espèces à surveiller sont le Begonia Reiger, l'impatiens de Nouvelle-Guinée, la vinca et le lierre anglais. Il arrive souvent qu'une variété puisse être davantage affectée qu'une autre parmi une même espèce; par exemple, une couleur particulière parmi une série d'impatiens de Nouvelle-Guinée. Ce minuscule acarien est très difficile à voir à l'œil nu, mais entraîne des déformations importantes du feuillage, surtout aux points de croissance. Pour plus de détails sur ce ravageur, consultez la page 4 de l'avertissement [No 06](#) du 30 avril 2012.

### Tétranyques

Comme à toutes les années, portez une attention particulière au dracena et au scaevola en dépistant les individus sous les feuilles.

### Thrips

Les conditions climatiques n'ont pas favorisé la multiplication des thrips jusqu'à maintenant. Il faut toutefois surveiller particulièrement les ipomées, la verveine, le gerbera et les impatiens de Nouvelle-Guinée puisque l'on y retrouve actuellement des populations basses. Pour plus de détails sur ce ravageur, consultez l'avertissement [No 03](#) du 17 avril 2012.

# MALADIES

## Blanc

Certaines variétés de dahlia, de calibrachoa et de bégonia Rieger en sont actuellement atteintes.

## Botrytis

Cette maladie peut se présenter lorsque l'arrosage est abondant et fréquent, en présence d'une densité de production élevée ou encore avec une humidité relative élevée de l'air dans les serres.

## Maladies racinaires

Elles sont à haut risque si les substrats sont maintenus détrempés ou trop secs. Des conditions rencontrées fréquemment dans les serres où l'humidité relative de l'air est maintenue trop élevée.

Pour connaître les produits homologués et les doses à utiliser pour contrôler les maladies et les insectes retrouvés dans les serres, consultez le Guide de protection des plantes ornementales de serre 2012-2013. Vous pouvez commander ce guide technique en appelant au CRAAQ au 1 888-535-2537 ou sur le site internet au [www.craaq.qc.ca](http://www.craaq.qc.ca).

### Texte rédigé par :

Michel Senécal, M.Sc., agronome, L'Assomption  
Jean-Benoît Parr, agronome, Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES CULTURES EN SERRES	
ANDRÉ CARRIER, agronome	MICHEL SENÉCAL, agronome
Avertisseur – légumes de serre	Avertisseur – floriculture en serre
Direction régionale de la Chaudière-Appalaches,	Direction régionale de Montréal-Laval-Lanaudière,
MAPAQ	MAPAQ
Téléphone : 418 386-8116, poste 1517	Téléphone : 450 589-5781, poste 5033
Courriel : <a href="mailto:andre.carrier@mapaq.gouv.qc.ca">andre.carrier@mapaq.gouv.qc.ca</a>	Courriel : <a href="mailto:michel.senecal@mapaq.gouv.qc.ca">michel.senecal@mapaq.gouv.qc.ca</a>

Édition et mise en page : Bruno Gosselin et Marie-France Asselin, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*  
*Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 01 – Cultures en serres – 11 mars 2013*